Bois-Colombes (92) : procès des 2 Roumains qui avaient violé deux sœurs jumelles sourdes et muettes

13/03/2016 à 14h16

L'affaire est sordide et le procès s'annonce particulièrement délicat. A partir de ce lundi et jusqu'à mercredi, deux hommes répondent du viol de deux sœurs jumelles, sourdes et muettes, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine.

Privées de l'ouïe et de la voix, les victimes sont incapables de s'exprimer puisqu'elles ignorent tout de la langue des signes. Elles ne communiquent qu'en prononçant quelques sons et en faisant des gestes. Dans ces conditions, l'instruction s'est révélée très compliquée.

Néanmoins, l'état des victimes après l'agression, les analyses médico-légales, ce qu'elles ont fait comprendre des viols, les témoignages recoupés et les aveux des suspects ont permis de reconstituer la matinée d'enfer qu'ont vécu ces deux jeunes femmes, le 29 janvier 2012 à Bois-Colombes. […]

Robert, un Roumain de 40 ans […] **connu des autorités judiciaires en Roumanie, de la Brigade de répression du proxénétisme à Paris et de la PJ des Hauts-de-Seine, viole une des sœurs. Sa jumelle lui assène un coup de bouteille sur la tête mais il parvient à la contrôler aussi et la viole à son tour. Quant à Dumitru, il a contraint une des victimes à une fellation.** […]

Source